

Visite architecturale
organisée par la direction
archives-patrimoine

Prochain rendez-vous
6 avril 2008

Architecture
et développement durable
à Pantin

archives patrimoine

84-88 av. du Gal-Leclerc
ouvert
du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h30
sauf le vendredi matin
tél 01 49 15 39 99

Direction de la communication - Mars 2008 - Conception graphique Gérard & Pascale ggs@orange.fr - Photographies : Une de couverture © TVAA Dos © Jean-Marie Monthiers



un lieu, un architecte N°4 - Lycée Lucie-Aubrac, Agence TVAA - 15 mars 2008

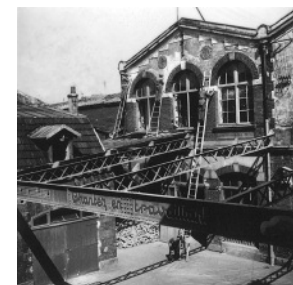
un lieu un architecte

N°4 > Lycée Lucie-Aubrac à Pantin
T. Van de Wyngaert - agence TVAA

Antoine Furio, patrimoine culturel, CG 93
Geneviève Michel, archives - patrimoine, ville de Pantin

Le lycée Lucie-Aubrac à Pantin >

L'origine du Lycée Félix-Faure devenu Lucie-Aubrac est plus ancienne que son implantation au 51 rue Victor-Hugo et date de la création par Vichy des ateliers de jeunesse en 1941. Installés au 121 rue de Paris (actuelle av. Jean-Lolive) dans les entrepôts désaffectés des Comptoirs Français, ils forment près de 250 jeunes gens de 17 à 20 ans aux métiers d'ajusteur, tourneur, serrurier, forgeron, électricien, menuisier et bourrelier. L'aménagement de ce centre de formation professionnelle bénéficie d'un fort investissement des industriels pantinois en particulier celui du fondeur Wertz.



Des cours théoriques d'enseignements technique et général sont dispensés, offrant aux apprentis un excellent niveau.

Au sortir de la guerre, malgré le discrédit qui pèse sur les centres de jeunesse créés par Vichy, la municipalité soutient le centre dont la qualité d'enseignement est reconnue. Au début des années soixante, elle sollicite l'État pour la construction d'un nouveau collège d'enseignement technique, à la place de l'ancien devenu trop vétuste.

Pour ce faire, la ville procède à l'acquisition d'une propriété occupée par la société Evérite, au 51 rue Victor-Hugo. L'ouverture des locaux scolaires et du réfectoire a lieu à la rentrée de 1967, celle des ateliers au printemps de 1968.



AM Pantin 3fi1500 © G. Collin

L'entrée du Centre de formation professionnelle en 1944.



AM Pantin 3fi1509 © G. Colin



AM Pantin 3fi1547 © G. Colin

Le collège est réalisé dans le cadre du concours « construction métallique industrialisée » lancé par le Ministère de l'Éducation nationale en 1966. L'architecte P. A. Chauveau et l'entreprise fabricante la *Compagnie industrielle de matériel de transport* (CIMT), qui depuis le milieu des années 1950 s'est spécialisée dans la fabrication industrielle de façade légère, sont les lauréats.

Près de 250 jeunes gens de 17 à 20 ans sont formés aux métiers d'ajusteur, tourneur, serrurier, forgeron, électricien, menuisier et bourrelier.



© TVAA

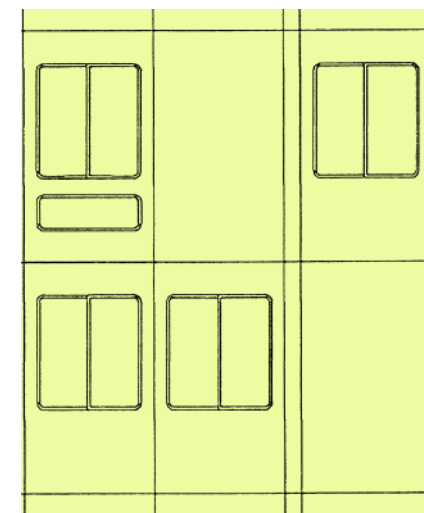
C'est par l'expérience du directeur des études de sa filiale bâtiment, Jean Prouvé, que la CIMT réalise des panneaux de façades parfaitement adaptés à la commande. Dès 1963, associé à Joseph Belmont et Maurice Silvy, Prouvé avait remporté le concours « conception construction » du Ministère de l'Éducation nationale.

Spécialiste incontestable de la construction légère, Jean Prouvé met en œuvre au sein de la compagnie un modèle standard de panneaux qui rend possible la production en série. Par delà cette considération économique, ces réalisations marquent une forme d'aboutissement du travail mené par Prouvé depuis les années 1930 sur la conception des murs-rideaux.

Ce panneau sandwich (2,70 m x 1,80 m) se compose d'un cadre d'acier revêtu de tôle d'acier galvanisée, laquée à chaud et d'une âme de mousse polyuréthane injectée et expansée avec des menuiseries en aluminium. Ce procédé s'adapte tout aussi bien à une structure béton que métallique.

Ce modèle n'est pas seulement mis au point pour l'Éducation nationale, il est ainsi repris en 1968 par l'architecte Robert Joly pour édifier l'École nationale supérieure des Arts décoratifs commandée par Malraux et devenue Institut de l'Environnement avant d'être détruit à la fin du XX^e siècle.

La conservation des façades du lycée n'a pas été prévue par le programme de rénovation actuel aussi deux panneaux ont été déposés pour garder le témoignage d'un bâtiment pantinois et d'une technique.



© TVAA

L'enseignement s'est maintenu pendant les travaux qui ont commencé en 2005 et qui s'achèveront pour la rentrée 2008. La rénovation complète du lycée, rebaptisé Lucie-Aubrac en septembre 2007, marque un changement profond dans le type de formation dispensée. Aujourd'hui quatre cent cinquante élèves se répartissent dans trois filières : médico-sociale, bio service et électro-technique.

Thierry Van de Wyngaert, architecte

Les objectifs

Le projet de restructuration du lycée Lucie-Aubrac a deux caractéristiques essentielles : c'est un projet urbain et c'est un projet fonctionnel.

Il répond également à divers objectifs :

- > Profiter de la restructuration pour réaliser un ensemble porteur d'une image contemporaine.
- > Établir une organisation intérieure claire et lisible exprimant un outil de travail performant, capable d'affronter le temps et l'époque, tout en offrant des espaces de travail agréables et accueillants pour les utilisateurs par des circulations et des espaces ouverts et éclairés.
- > Utiliser des matériaux de qualité et de grande pérennité afin d'inscrire le projet dans une politique de développement durable.



Les anciens toits en shed des ateliers de mécanique.

Le site

Le site est chaotique, des hauteurs et des épaulements multiples s'opposent et s'y développent.

Les volumes des immeubles voisins sont éclatés : des ateliers, des hangars ou des bureaux sont juxtaposés à des immeubles anciens, des pavillons ou des barres de logements. Les matériaux ne sont pas plus homogènes : métal, brique, enduit, verre réfléchissant.

© TVAA



L'implantation du lycée Félix-Faure reprend l'organisation spatiale des entreprises le long de la voie d'eau, l'entrée et les bureaux sont côté rue Victor-Hugo et les ateliers côté canal. Été 1998.

D.R.

« Au loin, la lumière du canal de l'Ourcq. »
Le seul élément fédérateur du quartier réside dans l'horizontalité calme du canal qui relie les formes et les fonctions.

Le projet forme donc un trait d'union entre la rue et le canal, un point d'identification pour la ville. Il nous est apparu indispensable de définir un « lieu » de lumière et de développer une parcelle urbaine et de paysage à l'intérieur de laquelle s'implante un ensemble simple, élégant, lisible et bien identifiable.



L'ancien bâtiment de la rue Victor-Hugo, réhabilité, abrite l'accueil et les salles d'enseignement général.

© TVAA

Le projet porte également sur la représentativité d'un équipement public et sur la nécessité d'un objectif d'exemplarité architecturale : l'édifice devant jouer un rôle fédérateur, être présent dans la ville, sans ostentation et laisser une impression à la fois forte, fonctionnelle et ordonnée. Il s'agit en effet de participer à la requalification du site et à la requalification des espaces publics pour permettre une intégration sociale et urbaine positive.



© TVAA

Les anciens espaces de travail ...



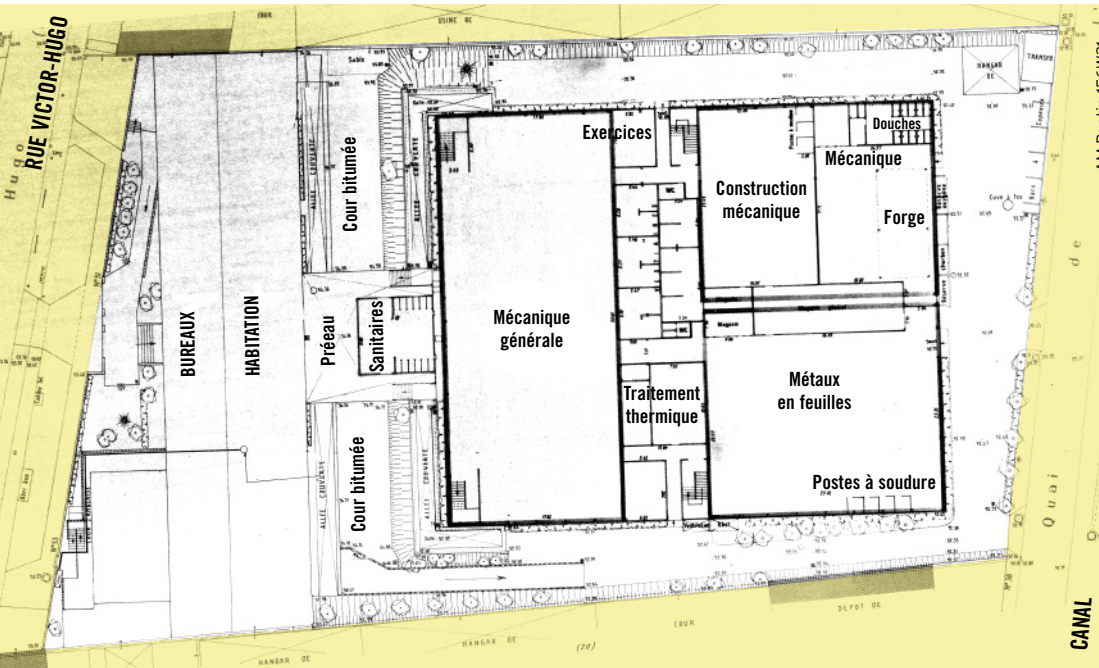
... et les nouveaux : l'orientation des ouvertures, les couleurs et les matériaux participent à l'ambiance lumineuse.

© Jean-Marie Monthiers

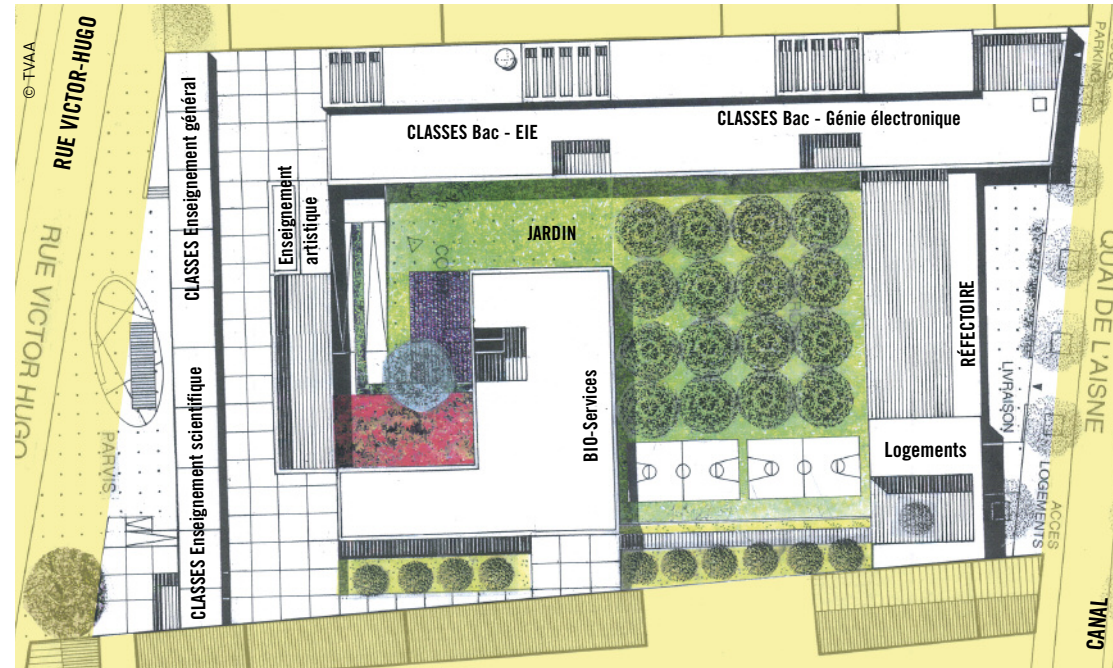
Le marteau-pilon a été conservé et installé au milieu de la cour.



© TVAA



Plan du rez-de-chaussée de 1977. Les anciens ateliers forment une masse épaisse au milieu de la parcelle et transforment les vides en espaces résiduels.



Le projet architectural correspond à une stratégie d'inversion des vides formant une spirale mouvementée.

Le projet architectural

Le projet architectural correspond à une stratégie d'inversion des vides, afin de définir un nouvel espace d'identification à partir duquel s'organisent les différentes fonctions de l'établissement.

Le bâtiment sur la rue Victor-Hugo est conservé et réhabilité dans ses structures et ses façades. Il marque la limite avec l'espace public.

À l'intérieur du site, les anciens ateliers qui formaient une masse épaisse au milieu de la parcelle et transformaient les vides en espaces résiduels ont été détruits afin de créer une nouvelle centralité qui organise les nouveaux bâtiments. Ils sont implantés en limites latérales afin de dégager une plaque de lumière en cœur d'îlot.

Le projet porte sur la lumière, ou plutôt sur la manière de faire pénétrer la lumière dans un ensemble formé d'une spirale mouvementée.



© Jean-Marie Monthiers



© Jean-Marie Monthiers



© TVAA

Description des ouvrages

Le lycée Lucie-Aubrac de Pantin est cadré par le quai de l'Aisne au nord et la rue Victor-Hugo au Sud.

Le lycée est composé de quatre corps de bâtiments :

> Le bâtiment « A » sur la rue a été réhabilité et abrite les zones d'accueil à rez-de-chaussée et les salles d'enseignement général sur deux étages.

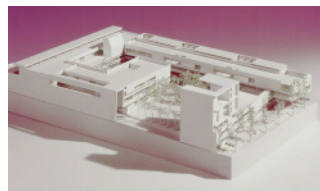
> Le bâtiment « peigne » à l'ouest abrite également sur deux étages les salles et ateliers professionnels, en prolongement du bâtiment « A ». Le préau s'étire à rez-de-chaussée et relie visuellement la rue au quai. Son plafond est zébré de lignes colorées qui rappellent les ondulations lumineuses de la surface du canal.

> Le bâtiment « plot » à l'est abrite également des locaux d'enseignement en étage. Les locaux administratifs sont au rez-de-chaussée pour être à la fois au milieu et à l'écart de l'établissement.

> Au nord, se trouvent la restauration et les salles à manger flanquées de part et d'autre des arbres de la cour et ceux du quai. La lumière y est colorée pour offrir une rupture tranquille aux élèves et aux personnels dans le rythme de la journée. En étage se trouvent les « villas suspendues » abritant les logements de fonction en duplex qui bénéficient de vues d'exception sur la ville et le paysage.

Ainsi, les fonctions du bâtiment sont bien affirmées : elles sont hiérarchisées et reprennent en compte la stratification verticale proposée dans le programme fonctionnel initial.

Une valeur particulière a été portée à la lumière naturelle dans les circulations pour offrir des effets de cadrage sur le ciel et les arbres.



© TVAA

Par ailleurs, l'organisation générale a été conçue pour faciliter l'utilisation des locaux pour les différentes activités, tout en conservant une cohérence des secteurs et une tranquillité des lieux de travail. L'échelle domestique des espaces proposés donne une charge poétique à l'ensemble tout en soulignant la rigueur fonctionnelle.



© TVAA

Le plafond du préau est zébré de lignes colorées qui rappellent les ondulations lumineuses de la surface du canal.



© Jean-Marie Monthiers

Les matériaux

Le choix des matériaux de façades a été dicté par la nécessité d'harmoniser les parties existantes avec les parties en extension tout en s'adaptant à la structure existante.

Pour garantir une bonne durabilité d'usage et d'aspect, les matériaux suivants ont été retenus pour le traitement des façades du projet.

> Bardage en bois baké pour la façade sud sur la rue Victor-Hugo, protégé des intempéries par un grand auvent en aluminium blanc.

> Panneaux préfabriqués de béton poli aux agrégats de marbre blanc pour toutes les autres façades.

> Éléments menuisés en aluminium thermolaqué.

> Vitrage naturel ou coloré en fonction des emplacements.



© Jean-Marie Monthiers

Les parties basses du bâtiment sont protégées par des éléments en casson de mosaïque pour rappeler les œuvres de l'artiste Pierre Belvès conservées et réinstallées.



© TVAA

Une des quatre mosaïques Pierre Belvès.



© TVAA

Les travaux de confortement

Les sondages de sols effectués en début d'opération font apparaître les couches de terrains suivantes à partir du terrain naturel :

- > les remblais de surface,
- > les marnes avec passages gypseux altérés,
- > les sables verts,
- > le marno calcaire de Saint-Ouen avec quelques bancs de gypse altérés,
- > les sables de Beauchamp,
- > les marnes et caillasses,
- > le calcaire grossier à la fin des sondages.

Les pieux existants fichés dans les marnes et dans le marno calcaire de Saint-Ouen ayant subi des tassements liés à l'altération des bancs de gypse présents dans ces formations, les caractéristiques mécaniques correspondantes (portance et frottement) étaient réduites d'autant.

Les réseaux d'évacuation enterrés qui fuyaient, déversaient les eaux dans le terrain et participaient à la dissolution du gypse. Il a fallu en conséquence procéder à des injections de béton pour conforter le sous-sol.

D'une manière générale pour le bâtiment « A », il n'a pas été procédé à la destruction de l'ossature existante mais à un renforcement des éléments structurels en béton par des ossatures et des poutres métalliques, soit pour des besoins de surcharges importantes, soit en raison d'un état insatisfaisant. Cette nouvelle structure a pris en compte le projet architectural.

FICHE SYNTHÉTIQUE

EXTENSION ET RESTRUCTURATION DU LYCEE LUCIE-AUBRAC À PANTIN

51 rue Victor-Hugo 93500 PANTIN
Accès chantier 38 Quai de l'Aisne

MAITRE D'OUVRAGE :	REGION ILE DE FRANCE	
MANDATAIRE :	DDE 93	
ARCHITECTE :	TVAA (THIERRY VAN DE WYNGAERT ARCHITECTES ASSOCIES) Jean-Jacques Chagnaud, Chef de projet.	
ENTREPRISE GENERALE :	LEVAUX	
ETUDES :		
Décembre 1999 :	Concours	
Janvier 2001 :	Avant-projet sommaire	
Juin 2001 :	Avant-projet définitif	
Janvier 2002 :	Permis de construire	
Octobre 2002 :	Dossier Projet	
Avril 2004 :	Dossier de Consultation des Entreprises	
CHANTIER :		
Travaux préparatoires : démolitions, injections du sous-sol	Durée 5 mois : Avril 2005 à Août 2005	
PHASE 1 : Construction des bâtiments neufs	Durée 15 mois : Août 2005 à Novembre 2006	
PHASE 2 : Réhabilitation du bâtiment existant	Durée 24 mois : Juillet 2006 à Juillet 2008	
TERRAIN :	8 107 m ²	
SURFACES DES BATIMENTS EXISTANTS :	SHOB : 14 637 m ²	SHON : 10 149 m ²
SURFACES DES BATIMENTS DEMOLIS :	SHOB : 8 904 m ²	SHON : 5 508 m ²
SURFACES DU BATIMENT CONSERVE ET REHABILITE :	SHOB : 5 733 m ²	SHON : 4 641 m ²
SURFACES DES BATIMENTS CREES :	SHOB : 12 778 m ²	SHON : 7 318 m ²
TOTAL SURFACES PROJET (RESTRUCTURATION ET EXTENSION) :	SHOB : 18 511 m ²	SHON : 11 959 m ²
Stationnement :	48 places de parking	
Espaces verts et cours :	2 647 m ²	
Logements de fonction :	6	
EFFECTIF ELEVES 2005/2006 :	377 élèves.	
EFFECTIF ELEVES rentrée 2008 :	650 à terme.	
Professeurs :	110	
Personnel :	40	

Thierry Van de Wyngaert

Architecte

> 43, rue Bobillot - 75013 PARIS

Tel : 01 45 89 30 00

Fax : 01 45 89 12 44

Mel : tvdw@club-internet.fr

site : www.tvdwarchi.com

Diplômes et Fonctions

- > Né à Paris en 1953
- > Architecte D.P.L.G. (1977)
- > Lauréat des ALBUMS DE LA JEUNE ARCHITECTURE (1985)
- > Architecte-conseil du MEDAD depuis 1991
- > Prix de la Mise en lumière du Patrimoine Architectural Contemporain (1998)
- > Président du Corps des Architecte-conseils de l'État (2003-2004)
- > Vice-président du Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Ile de France (2004-2007)
- > Élu à l'Académie d'Architecture (2004)
- > Marble Architectural Award (Carrare, Italie) : mention spéciale du Jury pour les Archives diplomatiques de Nantes (2006)
- > International Academy of Architecture (Sofia, Bulgarie) : diplôme d'honneur de l'IAA pour la Bibliothèque Chevreul à Lyon (2006)
- > Élu au Conseil national de l'Ordre des architectes (2007-2013).

Réalisations

- > « La Maison derrière le mur », , Reims avec F. Noël (1986)
- > Centre de tri postal, Macon (1986)
- > Bibliothèque centrale de prêt du Var, Draguignan (1988)
- > École de musique et groupe scolaire 10 classes, Malaunay (1992)
- > Hôtel de ville, Baugé (1989)
- > Hôtel de police, Douai (1989)

- > Archives diplomatiques, Nantes (1992)
- > Commissariat de police du secteur nord, Marseille (1998)
- > Réhabilitation d'un immeuble pour députés, 123 rue de Lille, Paris (2000)
- > Siège de la CPAM de Haute-Savoie, Annecy (1997)
- > Trésorerie générale, Caen (1998)
- > Surélévation de la Tour Perret, Amiens (1999)
- > Nouveau siège de la CAF, Montpellier (2000)
- > Bibliothèque universitaire Chevreul, Lyon (2000)
- > Nouveau siège de l'URSSAF, Poitiers (2003)

Projets en cours

- > Restructuration de la tour centrale de Jussieu, 75005 Paris
- > Nouveau siège de l'ACFCI, 75017 Paris
- > Nouveau siège de la communauté d'agglomération d'Evry, 91000 Évry
- > Extension de l'hôpital local, 21000 Vitteaux
- > Extension du bâtiment administratif de l'université Marc Bloch, 67000 Strasbourg
- > Sous-préfecture, école de police et hôtel de police, 35000 Saint Malo
- > Maison des langues et des relations internationales, 94000 Créteil

